

Église des Pays de l'Ain

1^{er} décembre 2021 • N° 12



Joseph, gardien de Jésus, de Marie, et de l'Église

Dans l'Évangile de Luc, Joseph apparaît comme le gardien de Jésus et de Marie. Et pour cette raison, il est aussi le Gardien de l'Église : mais, s'il a été le gardien de Jésus et de Marie, il travaille, maintenant que tu es au ciel, et continue à être le gardien, dans ce cas de l'Église ; parce que l'Église est le prolongement du Corps du Christ dans l'histoire, et en même temps dans la maternité de l'Église est esquissée la maternité de Marie. Joseph, en continuant de protéger l'Église, - s'il vous plaît, n'oubliez pas ceci : aujourd'hui, Joseph protège l'Église, continue de protéger « l'Enfant et sa mère » (Patric Corde, 5). Cet aspect des soins prodigués par Joseph est la grande réponse au récit de la Genèse. Lorsque Dieu demande à Caïn de rendre compte de la vie d'Abel, il répond : « Suis-je le gardien de mon frère ? » (4,9). Joseph, par sa vie, semble vouloir nous dire que nous sommes toujours appelés à nous sentir les gardiens de nos frères et sœurs, les gardiens

de ceux qui nous sont proches, de ceux que le Seigneur nous confie à travers toutes les circonstances de la vie.

Saint Joseph,
toi qui as gardé le lien avec Marie et Jésus, aide-nous à prendre soin des relations dans nos vies.

Que personne ne ressente ce sentiment d'abandon qui vient de la solitude.

Que chacun se réconcilie avec sa propre histoire, avec ceux qui l'ont précédé, et reconnaisse, même dans les erreurs commises une manière par laquelle la Providence s'est frayé un chemin, et le mal n'a pas eu le dernier mot.
Révèle-toi ami avec ceux qui luttent le plus, et comme tu as soutenu Marie et Jésus dans les moments difficiles, ainsi soutiens-nous aussi dans notre chemin. Amen.

François

Audience du 24 novembre 2021
EPA Décembre 2021 • 1

Agenda de notre évêque

Lundi 6 décembre

Rencontre de l'économiste et du vicaire général

Groupe de prière à St-Pierre Chanel

Mardi 7 décembre

Visite pastorale de l'établissement scolaire La Sidoine à Trévoux

Conseil pastoral à Trévoux

Jeudi 9 décembre

Conseil diocésain des Affaires économiques avec le Collège des consultants

Bureau du Secours catholique

Conseil d'administration de RCF

Vendredi 10 décembre

Fraternité missionnaire diocésaine

Rencontre des délégués diocésains au diaconat permanent

Veillée de prière de demande de protection, délivrance et guérison à Bellegarde-sur-Valserine (Musinens)

Samedi 11 décembre

Journée Arc en Ciel

Lundi 13 décembre

Messe et déjeuner avec le personnel de la curie diocésaine

Mardi 14 décembre

Rencontre du directeur diocésain de l'enseignement catholique et du vicaire général

Rencontre des prêtres du doyenné de Dombes

Mercredi 15 décembre

Présence au sanctuaire d'Ars

Jeudi 16 décembre

Rencontre entre l'équipe de la Maison St-François de Sales et les évêques référents à Paray-le-Monial

Conseil au séminaire d'Ars

Vendredi 17 décembre

Cours au séminaire d'Ars

Samedi 18 décembre

Session des séminaristes

Lundi 20 décembre

Rencontre de l'économiste et du vicaire général

Vendredi 24 décembre

Confessions à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Messe de la nuit à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Samedi 25 décembre

Messe au centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse

Du dimanche 26 décembre au dimanche 2 janvier

Prédication d'une retraite pour jeunes en discernement de vocation à l'Abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire

Compte-rendu du Conseil Presbytéral

Les 18 et 19 octobre 2021, le Conseil Presbytéral s'est réuni, pour une session ordinaire, autour de Mgr Pascal Roland, à l'abbaye Notre Dame des Dombes. Le matin du 19 octobre, les doyens ont rejoint les membres du Conseil Presbytéral.

De nouveaux statuts pour les doyens

Le conseil presbytéral a d'abord entrepris de rénover les statuts des doyens pour les rendre plus adaptés à la réalité. Le P. Christian Josselin a introduit la discussion en nous rappelant que les doyens sont « des vicaires forains ». Historiquement, ils étaient envoyés en dehors de la cité épiscopale pour administrer des lieux que l'on appellera plus tard « paroisse » et y représenter l'évêque. La fonction de doyen ou vicaire forain est liée à la notion de paroisse ou groupement de paroisses. Ainsi l'évêque aura deux sortes de vicaires : les vicaires généraux et épiscopaux qui exercent un pouvoir de juridiction et les vicaires forains.

Le doyen doit « être estimé des fidèles et des prêtres », « mériter la confiance de l'évêque et avoir suffisamment de talents de direction et de travail en équipe ». Nommé personnellement par l'évêque, pour un temps déterminé (trois ans, dans notre diocèse) et librement révoqué de sa charge par l'évêque.

Lors du tour de table, chacun a pu constater que le Droit Canon et les anciens statuts diocésains sur la mission des doyens qui dataient du 5 septembre 1997 sont irréalistes quant à la charge demandée.

Les nouveaux statuts refléteront la première mission du doyen qui est le soutien aux prêtres qui sont sur son doyenné et sa seconde mission qui est d'encourager ses confrères à travailler ensemble pour proposer aux fidèles des choses de qualité. On retrouve ainsi l'esprit du Droit Canon qui distingue les deux sortes de vicaires de l'évêque cités plus haut : le vicaire qui a pouvoir de juridiction (général ou épiscopal) et le doyen qui n'a pas de pouvoir de juridiction, se consacrant davantage à la fraternité sacerdotale et à la coordination du travail commun entre les prêtres, dans la mesure du possible. Pour les nominations, les doyens ont un rôle essentiel à jouer pour assister l'évêque.

Enfin, le conseil préconise que le lien personnel entre l'évêque et le doyen soit renforcé.

Les nouveaux statuts sur la mission du doyen seront ainsi simplifiés et allégés :

- Des premiers articles définiront ce qu'est un doyenné, le temps de la mission.

- Ensuite la principale mission du doyen sera explicitée: rassembler les prêtres sur le territoire duquel il est nommé vicaire forain, avoir une sollicitude fraternelle vis-à-vis d'eux.

- Un autre article dira la seconde mission du doyen : faire le lien entre l'autorité diocésaine et les prêtres et coordonner l'action pastorale commune.

- Pour insister davantage sur l'attention à apporter aux prêtres, une troisième mission sera de veiller au bien-être de chaque prêtre du doyenné.

- Un article supplémentaire mettra en évidence le rôle particulier que le doyen doit jouer dans le processus de nominations des prêtres dans les paroisses.

Les statuts se termineront par la participation des doyens à « l'assemblée des doyens » convoquée par l'évêque.

De nouveaux statuts sur la mission des doyens ont été proposés par le conseil à l'évêque, Mgr Roland, pour qu'il les promulgue rapidement.

La question des pèlerinages paroissiaux

M. Etienne Poisson, responsable de service diocésain des pèlerinages et des voyages pastoraux, est venu nous entretenir des pèlerinages paroissiaux et des sorties paroissiales.

Au regard du droit, un pèlerinage de plus de 24 heures ou incluant une nuitée est un forfait touristique. Tout organisme proposant des forfaits touristiques doit être habilité « Atout France », qui est un organisme public, ce qui permet de remplir les deux obligations au regard du droit : souscrire une assurance responsabilité civile pour l'organisateur et obtenir une garantie financière au profit des participants. En ce qui concerne les activités dans le cadre diocésain ou paroissial, cela concerne tout organisme (paroisse, mouvement...) qui dépend ou a un



Départ des jeunes du diocèse en pèlerinage à Rome

lien, même ténu, avec l'association diocésaine.

Sur le site internet du diocèse, tous les documents pour préparer un pèlerinage ou une sortie paroissiale sont à disposition des paroisses et des mouvements, notamment :

- Un document « voyage pastoral – présentation du projet » à établir pour le Service diocésain des pèlerinages.
- Un exemple de bulletin individuel d'inscription. Toute inscription est un contrat entre la personne inscrite et le service diocésain et obéit à des règles précises de droit et d'assurance.
- Enfin, il y a des documents particuliers pour les séjours de mineurs.

Pour tout renseignement, contacter M. Etienne Poisson :
06 33 09 14 24
pelerinage@belley-ars.fr

L'élection du prochain conseil presbytéral pour la période 2022-2025

Les élections auront lieu avant les fêtes de Noël : le premier tour le jeudi 18 novembre, et le second tour le jeudi 16 décembre.

La communication autour de la journée de rentrée diocésaine du 3 septembre 2022

Cette journée diocésaine commence l'année jubilaire du 200^e anniversaire

de la restauration du diocèse de Belley. La communication de cette journée est primordiale pour lancer une dynamique dans le diocèse.

Le conseil propose ainsi la communication suivante :

- Une lettre pastorale de Mgr Roland pour la Pentecôte.
- Des kakemonos à mettre sur les églises principales du diocèse.
- Une affiche qui annonce la rencontre diocésaine du 3 septembre 2022
- Pendant le carême, faire une proposition de partage pour les paroisses à partir du livret sur la fraternité.

Questions diverses

Pour les **prêtres fidei donum**, le P. Roland Nzebelet est rentré dans son diocèse et a accepté d'être dans son pays un contact qui permette de faire un premier discernement et de donner une première formation. Il existe aussi une session d'accueil qui permet d'introduire les nouveaux venus dans le diocèse au mois de septembre de chaque année. Enfin, citons les sessions « welcome » au niveau national. Les prêtres arrivés nouvellement dans le diocèse seront envoyés à la session de novembre pour une part, en janvier pour les autres. Le temps de leur mission est de 7 ans maximum : un an d'adaptation et une mission de trois ans reconductible une seule fois.

Pour la mise en pratique du **motu proprio Traditionis custodes**, les évêques de la Province en ont parlé ensemble. Les communautés qui célèbrent dans le missel de Jean XXIII devront célébrer le premier dimanche du mois la messe dans le missel de 2002 en latin pour bien manifester la communion avec toute l'Église. On demandera aussi aux prêtres venant de l'extérieur de prêter le serment de fidélité, comme les curés.

Pour la **Chartreuse de Sélignac**, un couple, les Van Beck, entretient toujours le site. Ils devraient pouvoir proposer à nouveau des retraites en silence, sans accompagnement ni

prédication. Mgr Roland a demandé au P. Pierre-Yves Monnoyeur d'être le chapelain de ce projet que le Prieur de la Chartreuse de Portes suit. Le site internet qui était dédié à ce projet est en cours d'adaptation.

Pour la **maison St-Anthelme**, le Saint-Siège a donné l'autorisation pour sa vente.

Le bureau du conseil presbytéral



La Chartreuse de Sélignac.

Informations diocésaines

Nouvelles missions

M. l'abbé Daniel Lefèvre, vicaire dans le groupement paroissial d'Oyonnax, a été nommé en outre, à dater du 1^{er} septembre 2021, aumônier de la Fraternité Magnificat (cf. Charte de la Fraternité Magnificat dans EPA du 1^{er} octobre 2016, pp. 8-9).

M. l'abbé Gabriel Massembo, curé du groupement paroissial de Viriat, est nommé en outre aumônier des Scouts de France de Bourg-en-Bresse (groupe Notre-Dame des Conches), pour une durée de deux ans renouvelable, à dater du 1^{er} décembre 2021.

M. l'abbé Michel Monterrat est mis à la disposition du diocèse de Laghouat-Gardhaïa (Algérie) pour une durée de quatre ans (dont une année d'essai) à dater du 1^{er} décembre 2021, fête du Bienheureux Charles de Jésus, pour le service pastoral des fidèles de Tamanrasset : les 2 communautés des Petits Frères de Jésus et des Petites Sœurs du Sacré-Cœur, l'aumônerie de la prison et l'accueil fraternel des pèlerins et des touristes qui viennent à Tamanrasset sur les pas de Charles de Foucauld.

Presbytère de Tamanrasset
BP. 77
11000 Tamanrasset – Algérie
Tél : 00 213 (0)29 32 40 81
monterrat.michel01000@orange.fr

M. Jean-Marc Felix, diacre permanent et membre de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse, est nommé coordinateur de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans. Il exerce sa mission en accord avec le Père Emmanuel Joseph Kabemba, modérateur de la charge pastorale.

Pour cette mission de coordination, il succède à Mme Anne-Marie Oyselet, membre de l'équipe depuis 2015 et coordinatrice depuis 2020.

Décès dans la famille diocésaine

Le diocèse recommande à vos prières **Mme Golfryda Rymut**, mère du Père Wojciech Rymut, prêtre fidei donum du diocèse de Tarnow (Pologne) et vicaire dans le groupement paroissial de St Genis-Pouilly, décédée le 25 novembre 2021, à l'âge de 63 ans.

Ses obsèques ont été célébrées en Pologne le mercredi 1^{er} décembre à 11 h, en l'église de Przecław.

Nous assurons le P. Wojciech de nos prières pour sa maman défunte, pour son papa et ses 4 frères et sœurs.

Offre d'emploi : assistant(e) de direction et chargé(e) de communication au Sanctuaire d'Ars

Le Sanctuaire d'Ars, au sein de l'Association Diocésaine de Belley-Ars, recrute son assistant(e) de direction et chargé(e) de communication.

En lien étroit avec le curé-recteur, la personne assure l'organisation et la tenue du secrétariat du sanctuaire et de la paroisse. Elle s'intègre à une équipe de 5 salarié(e)s et de 50 bénévoles avec lequel(le)s elle construit une coopération active. En liaison avec les autres services, elle assure l'accueil téléphonique et la gestion des agendas.

De par son positionnement au sein de l'équipe, elle identifie, structure et communique toutes informations nécessaires à la bonne efficacité du sanctuaire.

Elle rédige les articles permettant de diffuser les informations auprès des donateurs. Elle maîtrise les règles et outils de communication. Elle développe la communication et visibilité numérique du sanctuaire-paroisse d'Ars.

Elle participe, occasionnellement, à des évènements nationaux de quelques jours. Le poste nécessite la compréhension et l'adhésion à une association culturelle.

Expérience associative de 5 à 10 ans est souhaitable. Savoir travailler en lien avec des bénévoles.

L'anglais et/ou l'italien est un plus.

Formation : BTS secrétariat de Direction avec expériences ou équivalent communication avec une réelle expérience en secrétariat.

Temps travail et contrat : CDI, 35 heures, horaires en journée, participation très occasionnellement à des temps de travail en week-end, présence nécessaire la première semaine d'août.

Salaire et avantages :

23,5 k€ brut annuel.

Participation employeur à la mutuelle.

Prise de poste au 17 janvier 2022.

Merci d'adresser votre candidature à l'adresse mail : nadine.laurent@belley-ars.fr.

Soirée Louange – Miséricorde – Guérison

Une nouvelle soirée Louange, Miséricorde - Guérison aura lieu à l'église Saint-Vincent de Musinens, à Bellegarde, le vendredi 10 décembre prochain à 20h.

À la fin de l'année 2019, une première soirée Louange – Miséricorde – Guérison a été vécue à Ars, près de 700 personnes y avaient pris part. D'autres soirées auraient dû avoir lieu dans les mois suivants, mais la crise sanitaire avait malheureusement obligé à les suspendre.

En 2021, elles peuvent enfin reprendre. La première aura lieu pendant l'aveug, le 10 décembre

2021 à 20h à Bellegarde (336, rue de Musinens - 01200 Bellegarde-sur-Valserine - Valserhône). Deux autres soirées suivront, le 25 mars à Ars et le 3 juin à St-Maurice-de-Beynost.

Tous les fidèles sont invités à ces soirées pour louer le Seigneur et accueillir le don de Dieu, don actuel aujourd'hui, en vivant fraternellement, en se portant mutuellement dans la prière. Au programme de cette soirée présidée par Mgr Roland : louange, prière des frères, paroles de connaissance, confessions, intercession...



10 DÉCEMBRE 2021 À 20H
ÉGLISE DE MUSINENS À BELLEGARDE

*Soirée
Louange Miséricorde Guérison*

LOUANGE, PRIÈRE DES FRÈRES, PAROLES DE CONNAISSANCE
CONFESSIONS, INTERCESSION...

Renaître d'En-Haut

Les groupes de prière du *Renouveau Charismatique du diocèse « Fraternité Pentecôte »* ont proposé et vécu une première « Effusion de l'Esprit » en diocèse du 11 septembre au 25 octobre 2021 : avec le parcours d'Anuncio de 50 jours, sept semaines, sept rencontres pour un ressourcement intérieur et spirituel « Renaître d'en Haut » avec l'Esprit-Saint.

Un temps fort qui a commencé par une rencontre à Ambérieu le 11 septembre, d'où chacun a été envoyé pour vivre ce « cénacle » près de chez lui, dans dix groupements paroissiaux du diocèse.

A chaque rencontre : une louange à Dieu, un enseignement par vidéo du P. Franck Legros, un temps de partage en petite équipe et un temps d'action de grâce, voire de témoignages.

Au terme de ce parcours, une grande célébration à l'église d'Ambérieu le 23 octobre a regroupé près de 200 personnes du diocèse, pour vivre l'effusion de l'Esprit -Saint, que le pape François appelle Baptême dans l'Esprit Saint. Temps de prière, de louange, de joie, d'amour fraternel, d'accueil renouvelé et toujours plus grand de l'Esprit-Saint. Une célébration plus modeste a eu lieu deux jours après, à Cessy.



Qu'en avons-nous retiré ?

La fraternité et la joie : celles d'entraîner nos paroisses dans cette « première effusion diocésaine » et de recevoir ce qu'écrit saint Paul dans sa lettre aux Galates (5,22) : « Ce que l'Esprit Saint produit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur, la maîtrise de soi ».

L'expérience de faire un pas de conversion personnelle et collective vers Dieu pour vivre dans l'Esprit Saint : accepter de prier, écouter, et nous laisser remplir de l'Esprit dans notre vie quotidienne. En bref : comme nous y invite le pape François, et notre évêque, nous laisser renouveler intérieurement par « le courant de grâce de l'Esprit Saint ».

Certains ont déjà perçu et nous ont partagé que l'Esprit agit dans

leur paroisse, dans leur groupe de prière, dans leur maison, dans leur « cénacle intérieur »...

Et sur la durée ?

Louons, rejoignons un groupe de louange qui cultive en nous une âme de gratitude et de foi en Dieu. Méditons les textes des Ecritures pour rendre vivante la Parole de Dieu en nous. Côtétons et apprenons de ceux qui ont été formés au discernement, aux charismes, à l'accompagnement spirituel dans l'obéissance à l'Eglise.

Prenons notre part d'esprit missionnaire : devenir là où nous sommes disciples et témoins du Christ. Suite à cette effusion, nous allons continuer à discerner et appeler les charismes sur nos groupes de prière et paroisses, pour que l'Esprit nous transforme et nous montre notre mission pour l'année 2022.

Les groupes de prière charismatique de Fraternité Pentecôte, ainsi que les membres des Communautés Nouvelles sont à votre service pour une vie guidée par l'Esprit !

Ambérieu : les lundis à 20h30, grande salle de la cure d'Ambérieu
marieclaude.plagnard@sfr.fr
ou loyer.sofie@gmail.com

Bellegarde : les mardis à 14h15, rue Paul de Vanssay à Montanges.
gastondiouf@yahoo.fr

Bourg-en-Bresse :
les lundis à 20h à St-Pierre Chanel
michforestier1948@gmail.com

les lundis à 10h, chapelle de la PaJe
elisabeth.duclos@yahoo.fr

Cessy: les lundis à 20h30, presbytère de Cessy.
dominique.gigi@orange.fr

Hauteville-Lompnes : les lundis à 20h, salle paroissiale du 1^{er} étage
clairefr@aliceadsl.fr

Lagnieu : les mardis à 18h, salle saint Michel de la cure.
simone-jean.robin@orange.fr

Meximieux : les mercredis à 18h30
église de Meximieux
cedric.cospar@wanadoo.fr

Miribel : les lundis à 14h30, oratoire de Miribel

marite_darmaisin@yahoo.com
les mardis à 20h, à l'oratoire de l'ancienne cure du Mas-Rillier
barghons@yahoo

Nantua : les mardis à 19h, salle du cloître, à côté du presbytère
m.t.michel@free.fr

Poncin : les jeudis à 20h, chapelle ND de tous les peuples (en dessous de la salle paroissiale).
01valerie.duc@gmail.com

Pont-d'Ain : les mardis à 18h30, salle Jean-Paul II (cure, 119 rue Louise de Savoie)
06 41 40 08 43

Rancé : les mardis à 14h30, 11 route du Morbier à Rancé
galien.danielle@gmail.com

Agenda diocésain

A la découverte des crèches des 5 continents

Du 5 décembre au 2 janvier à l'église d'Ambérieu-en-Bugey (Ville)

Exposition de crèches ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30 et les dimanches et le jour de Noël de 15h à 18h.

Inscriptions : 04 74 32 86 56

Le 8 décembre à Ars

17h30 : Vêpres à la Basilique

18h : Animations

19h : Concert de Noël à l'orgue par M. Frédéric Chanay

20h : Illuminations sur la façade de la Basilique

20h15 : Animation par Bazarophone dans la rue Jean-Marie Vianney

20h55 : Illuminations sur la façade de la Basilique

21h10 : Hymne acathiste à la Mère de Dieu et consécration à Marie

Soirée Louange, Miséricorde - Guérison

10 décembre à 20h à l'église Saint-Vincent de Musinens, à Bellegarde (Valserhône)

Voir p. 7

Journée Arc-en-Ciel

11 décembre de 9h30 à 17h à la MJMV

Pour les catéchumènes, confirmants, recommençants & accompagnateurs

Inscriptions : 04 74 32 86 56

servicespastoraux@belley-ars.fr

Sommaire

Joseph, gardien de Jésus, de Marie, et de l'Eglise	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 2
Compte-rendu du Conseil Presbytéral des 18 et 19 octobre 2021	p. 3
Informations diocésaines	p. 7
Offre d'emploi : assistant(e) au Sanctuaire d'Ars	p. 8
Soirée Louange – Miséricorde	
Guérison	p. 9
Renaître d'En-Haut	p. 10
Agenda diocésain	p. 12

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 1^{er} décembre 2021
Directeur de la publication : P. F. Pelletier
Rédaction et mise en page : SDPC
Crédits photos : Diocèse de Belley-Ars
Couverture : la crèche du Sanctuaire de Cuet
Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication
31, Rue du Dr Nodet – CS 60154
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 32 86 69
communication@belley-ars.fr
catholique-belley-ars.fr